

## Franklin K2 Bardin Hill Arbitrage UCITS Fund

**Catégorie I PF (acc) USD • ISIN LU2090055810 •** Un compartiment de Franklin Templeton Alternative Funds

La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

### Objectifs et Politique d'investissement

Franklin K2 Bardin Hill Arbitrage UCITS Fund (le « fonds ») vise à maximiser la valeur de ses investissements sur le long terme avec des baisses moins importantes que les marchés boursiers et une corrélation plus faible à ces marchés.

Le fonds met en œuvre une stratégie d'investissement active et investit principalement dans des titres de sociétés participant à des fusions, acquisitions, restructurations, scissions et liquidations et peut participer à de telles opérations. Le fonds cherche à s'exposer, directement ou indirectement (essentiellement au moyen de produits dérivés), à un large éventail de titres de créance de toute échéance ou qualité (y compris des titres « investment grade », de qualité inférieure à « investment grade », à notation faible et/ou non notés) émis par des gouvernements, des entités liées à des gouvernements et des entreprises, principalement en Amérique du Nord et en Europe. Le fonds peut s'exposer à des obligations à haut rendement (« spéculatives »), à des titres de créance en difficulté (des titres d'entreprises qui sont, ou sont sur le point d'être, impliquées dans des réorganisations, des restructurations financières ou des faillites) et détenir jusqu'à 5 % de titres de créances défaillantes.

Le compartiment a recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture, de gestion efficace de portefeuille et d'investissement. Le Compartiment peut se livrer à des opérations de marché actives et fréquentes dans le cadre de ses stratégies d'investissement.

L'équipe d'investissement recourt à des stratégies d'arbitrage de fusions pour tenter de bénéficier d'événements tels que fusions, acquisitions, restructurations et scissions.

**Indices de référence :** HFRX Event Driven : indice Merger Arbitrage et indice HFRX Event Driven. Les indices de référence visent uniquement à fournir aux investisseurs une base de comparaison des performances du

compartiment. Le compartiment n'est pas obligé de détenir l'un quelconque des éléments constitutifs des indices de référence et peut en effet investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets en dehors des indices de référence.

Vous pouvez demander la vente de vos actions n'importe quel jour ouvré au Luxembourg.

Les revenus issus des investissements du Fonds sont capitalisés, ce qui entraîne une augmentation de la valeur des actions.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, reportez-vous à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Alternative Funds.

### Termes à comprendre

**Obligations :** titres de créance représentant l'obligation de l'émetteur de rembourser un prêt à une date désignée et de payer des intérêts.

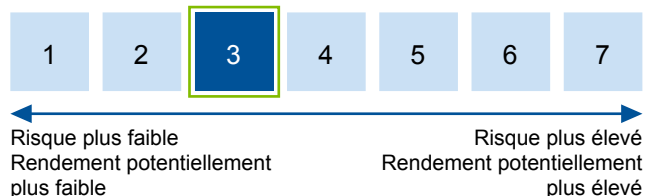
**Produits dérivés :** instruments financiers dont les caractéristiques et la valeur dépendent de la performance d'un ou plusieurs actifs sous-jacents, en général des titres, des indices, des devises ou des taux d'intérêt.

**Actions :** titres qui représentent une part de propriété dans une entreprise.

**Couverture :** stratégie de compensation totale ou partielle de risques particuliers comme ceux qui résultent de fluctuations de cours des actions, de devises ou de taux d'intérêt.

**Position longue, position courte :** une position longue est bénéficiaire lorsque le cours de l'investissement augmente ; une position courte est bénéficiaire lorsque le cours baisse.

### Profil de Risque et de Rendement



#### Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette part en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Comme cette catégorie d'actions ne dispose pas de données historiques suffisantes, nous avons utilisé des données simulées sur la base d'un modèle de portefeuille représentatif d'un indice de référence.

#### Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le Fonds cherche à atteindre son objectif en investissant dans l'arbitrage de fusions et des stratégies apparentées, principalement dans des opérations annoncées publiquement et dans le but de saisir un « écart » entre la valeur d'un titre après l'annonce d'une opération et sa réalisation. Ces investissements peuvent inclure l'allocation à un large éventail de titres, y compris des positions courtes synthétiques obtenues au moyen d'instruments financiers dérivés. Ces titres et instruments ont subi par le passé des fluctuations de cours résultant de facteurs propres aux titres ou

aux émetteurs, ou de la solvabilité perçue des émetteurs. De ce fait, la performance du fonds peut fluctuer modérément dans le temps.

#### Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur.

**Risque de contrepartie :** risque de défaut d'institutions financières ou de mandataires (lorsqu'ils jouent le rôle de contrepartie à des contrats financiers) dans l'exécution de leurs obligations, que ce soit en raison de leur insolvabilité, d'une faillite ou d'autres causes.

**Risque de crédit :** risque de perte résultant d'un défaut susceptible d'intervenir si un émetteur n'effectue pas des paiements de principal ou d'intérêts à leur date d'exigibilité. Ce risque est plus élevé si le Fonds détient des titres de créance spéculatifs à notation faible, de qualité inférieure à « investment grade ».

**Risque des instruments financiers dérivés :** risque de perte sur un instrument lorsqu'une faible variation de la valeur de l'investissement sous-jacent peut avoir un impact plus marqué sur la valeur de cet instrument. Les produits dérivés peuvent s'accompagner de risques supplémentaires de liquidité, de crédit et de contrepartie.

**Risque de change :** le risque de perte résultant de fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes.

**Risque des sociétés en restructuration :** ces sociétés sont en général dans une situation financière relativement fragile et peuvent également courir le risque que la restructuration perturbe leur activité et leur structure de gestion, ce qui peut accroître les risques auxquels sont exposés les compartiments.

Pour des informations complètes sur tous les risques applicables à ce Fonds, reportez-vous à la section « Considérations sur les risques » du prospectus actuel de fonds Franklin Templeton Alternative Funds.

## Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts pour le commercialiser et le distribuer. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

|                                                                                                                         |                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Frais d'entrée</b>                                                                                                   | Non applicable |
| <b>Frais de sortie</b>                                                                                                  | Non applicable |
| <i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.</i> |                |

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

|                       |       |
|-----------------------|-------|
| <b>Frais courants</b> | 1.55% |
|-----------------------|-------|

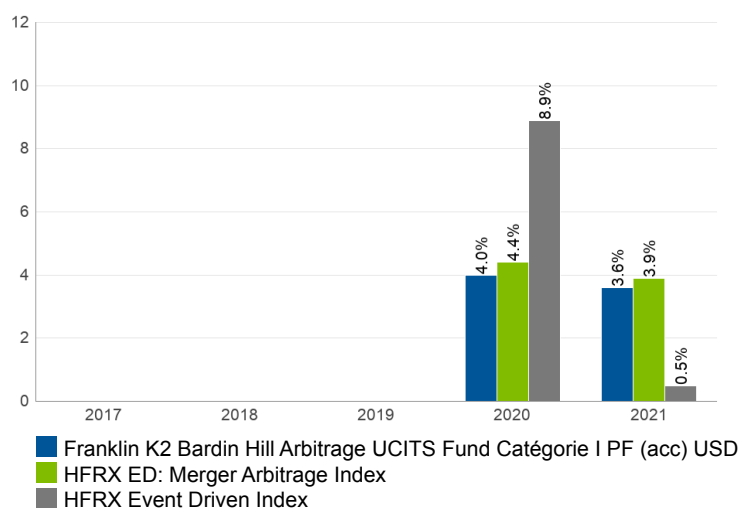
### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

|                                  |                                                                                                                                                                                            |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Commission de performance</b> | 12.50 % par an de tout rendement que le fonds réalise, soumis au principe du seuil de calcul du maximum historique précédent (high water mark). 0.60 % pour l'exercice précédent du fonds. |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'exercice clôturant le 31 juillet 2022. Ce montant peut varier d'une année à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les frais, reportez-vous aux sections « Catégories d'Actions » et/ou « Commission de performance » (le cas échéant) de même qu'à l'Annexe E du prospectus actuel de Franklin Templeton Alternative Funds.

## Performances passées



(la performance de l'indice de référence est fournie à titre d'information uniquement et n'a qu'une valeur indicative).

- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la part en question.
- Le fonds a été lancé en 2019.
- La performance du produit ne suit pas nécessairement celle de l'indice.

## Informations pratiques

- La banque dépositaire de Franklin Templeton Alternative Funds est J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.
- Vous pouvez obtenir des copies du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Alternative Funds dans la langue de ce document sur le site [www.ftdocuments.com](http://www.ftdocuments.com) ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le fonds (y compris des informations sur les autres parts du fonds) sont disponibles auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou sur le site [www.franklintempleton.lu](http://www.franklintempleton.lu).
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché de Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Le fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Alternative Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Alternative Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.
- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Alternative Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site [www.franklintempleton.lu](http://www.franklintempleton.lu) pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, notamment une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.